

## Photographies présentées

### Photographie 1 :

Titre : \_\_\_\_\_

Endroit : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### Photographie 2 :

Titre : \_\_\_\_\_

Endroit : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### Photographie 3 :

Titre : \_\_\_\_\_

Endroit : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### Photographie 4 :

Titre : \_\_\_\_\_

Endroit : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### Photographie 5 :

Titre : \_\_\_\_\_

Endroit : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Il est important de bien identifier vos photographies pour éviter toute confusion. Une identification claire facilitera le travail du jury.

Veillez également prendre note que les photographies ne seront pas retournées.

Découpez ici

## Critères de présentation

Les photos devront être transmises par la poste ou en personne dans un format entre 8X10 et 9X12 sur support papier et chacune devra être identifiée à l'arrière avec le nom du photographe, l'endroit et, si possible, la date à laquelle la photo a été prise.

Veillez faire parvenir le tout au comité du **Concours de photographies**, à l'adresse mentionnée ci-dessous avec le formulaire dûment complété, au plus tard le **29 août 2008 à 12 h 30**.

**Pour plus d'information : 964-3344**

*\* À noter : Les photographies envoyées uniquement en version électronique seront conservées, mais automatiquement rejetées dans le cadre du concours.*



© Josée Rivard

### Concours de photographies

Ville de Sept-Îles  
Communications  
546, avenue De Quen  
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Téléphone : 964-3344

[www.ville.sept-iles.qc.ca](http://www.ville.sept-iles.qc.ca)  
[communications@ville.sept-iles.qc.ca](mailto:communications@ville.sept-iles.qc.ca)

## Parc du Vieux-Quai: lieu de rencontre

## Concours de photographies 2008



© Brigitte Landry



© Diane Côté



Ville de Sept-Îles  
546, avenue De Quen  
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4  
Téléphone : 418 964-3211  
Télécopieur : 418 964-3213  
[www.ville.sept-iles.qc.ca](http://www.ville.sept-iles.qc.ca)

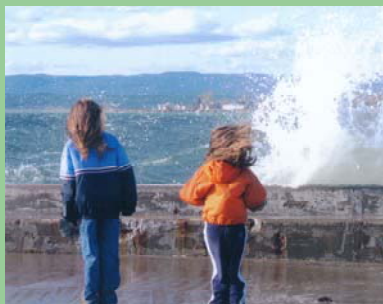
## Concours de photographies

### Parc du Vieux-Quai : lieu de rencontre

La Ville de Sept-Îles lance pour une troisième année son concours de photographies afin de mettre en valeur, dans ses publications, la ville, ses environs et ses gens.

Cette année, la thématique du concours est «Parc du Vieux-Quai : lieu de rencontre». Chaque participant doit donc soumettre des photographies démontrant le dynamisme et la vitalité du site du Parc du Vieux-Quai. La beauté du panorama et les activités et les gens qui animent ce site en bordure de la baie sont autant de sujets qui pourront être proposés dans le cadre de ce concours.

Nous vous invitons également à découvrir ou redécouvrir ce site fréquemment visité par bon nombre de citoyens.



© Colette Fiset

Les photographies reçues serviront à illustrer les publications de la municipalité, de même que d'autres brochures promotionnelles.

## Critères de participation

- Tout résident de Sept-Îles est admissible.
- Les photographies doivent être prises sur le site du Parc du Vieux-Quai et les environs.
- Les photographies peuvent être produites en couleurs ou en noir et blanc. Elles peuvent également être de format portrait ou paysage.
- Les photographies doivent être claires et de bonne qualité. Les participants peuvent soumettre au comité jusqu'à cinq (5) photographies.
- La Ville de Sept-Îles n'est pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos en sa possession ou en transit.
- Les participants accordent à la Ville de Sept-Îles le droit d'utiliser les photographies reçues dans ses publications sans rémunération de sa part. La Ville de Sept-Îles assure le respect du crédit photo lors de toute publication.
- Trois photographies seront primées lors du lancement d'une exposition des photographies présentées dans le cadre de ce concours. Deux prix de participation seront également tirés au hasard parmi l'ensemble des participants. Les noms des gagnants de ce concours seront dévoilés lors du lancement de l'exposition et publiés sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles.  
**1<sup>er</sup> prix: 200 \$**  
**2<sup>e</sup> prix: 150 \$**  
**3<sup>e</sup> prix: 100 \$**
- Toute participation sous-entend l'acceptation des règlements ci-dessus.
- **Le règlement complet du concours est disponible sur le site Internet de la municipalité au [www.ville.sept-iles.qc.ca](http://www.ville.sept-iles.qc.ca) dans la bibliothèque virtuelle.**

## Formulaire de participation

**À retourner d'ici le 29 août 2008 à 12 h 30 avec les photographies soumises au concours. Chacune des photographies doit être identifiée à l'endos tel que mentionné dans les critères de présentation.**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**La partie ci-dessous doit aussi être complétée si une ou plusieurs personnes (ou une propriété privé) apparaissent sur la (ou les) photographie(s) afin de se conformer à la Loi sur le droit à l'image.**

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

donne à (nom du photographe) \_\_\_\_\_

**et à la Ville de Sept-Îles la permission d'imprimer, de publier ou d'utiliser les photographies prises de moi et/ou de ma propriété pour les publications de la municipalité.**

Signature d'un parent ou du tuteur si la personne est âgée de moins de 18 ans :

Découpez ici